

## Compte rendu du 1<sup>er</sup> décembre 2021

### Communauté de communes de l'Oisans

#### Présents <sup>(1)</sup> :

**Membres du collège public :** Sebastiano VACCARELLA (communauté de communes de l'Oisans), Jean-Louis GOUTEL (communauté de communes du Trièves), Philippe VIAL (communauté de communes du Trièves), Michel TOSCAN (communauté de communes de Matheysine), Eric BONNIER (communauté de communes de Matheysine), Denis DELAGE (communauté de communes de l'Oisans), Frank LAMOTTE (communauté de communes de l'Oisans), Bruno AYMOZ (communauté de communes de l'Oisans), Marc CROSLAND (communauté de communes de l'Oisans),

**Membres du collège privé :** Bruno BERNABE (Gites de France), Didier GIRARD (APAO), Manuel LENAS (Directeur agence EDF une rivière un territoire), Ludovic CAPPELLI (Electralpes), Jean-Baptiste CAUCHY (Uissans Watts), Frédéric ASTRUA (ferme de Jonan), Gilbert SCHAFFER (GEM), Dorothée BRUNEL (pdte de l'association Maison de Pays Trièves), Sylvain PASCAL (agriculteur du Trièves) .

#### **Pouvoirs :**

- Jérôme FAUCONNIER à Jean-Louis GOUTEL
- Olivier BLANCHE à Dorothée BRUNEL
- Robert CUCHET à Manuel LENAS
- Bruno CARAGUEL à Bruno BERNABE
- Denis DELAGE à Bruno AYMOZ à partir de 16h30

#### Excusés :

- Frédéric SABOUREAULT (Alp Lignum), Laurent JONNET (Motte Viandes), Marilyne SAUVIGNET (Région AURA), Franck MORIZE (laiterie du Mont Aiguille), Gérald CAMELIO (Directeur de la Caisse d'Epargne des Alpes Jean-François TROUSSIER (agriculteur), Régis MARIE (Agent général d'assurance),
- Marilyne SAUVIGNET (Région AURA) et Stéphanie RENAUD (Département de l'Isère)

**Assistaient à la réunion :** Frédéric SCHMITT, Marine PAYEN, Maxime GRANDE, Fabienne MEILLAND REY (communauté de communes de l'Oisans), Aymeric MELLET (gestionnaire du programme LEADER), Françoise EUDIER PONS (animatrice du programme LEADER).

---

<sup>(1)</sup> En présentiel ou en visio

**QUORUM :**

<b>Collège public:</b> Nbre de présents : 10 Nbre de voix autorisées : 10	<b>Nbre total de membres présents : 22</b> <b>Nbre total de voix autorisées : 22</b>
<b>Collège privé :</b> Nbre de présents : 12 Nbre de voix autorisées : 12	→le double quorum est atteint.

**1. Introduction**

Jean-Louis GOUTEL introduit la séance en remerciant les participants de leur présence (en visio ou en direct) ; il excuse également Marilyne SAUVIGNET, notre interlocutrice à la Région AURA.

Les modalités de fin de programmation envoyées à tous les porteurs de projet potentiels avec une date butoir de réception fixée au 29 octobre midi ont permis de récolter 38 projets dont 35 sont à étudier (3 projets inéligible, annulé ou bien non complété par les documents de base). Il indique ensuite la nécessité de procéder par étapes pour auditionner tous les porteurs de projet.

D'où 3 premiers comités de programmation (le 1er aujourd'hui, le 2nd le 16/12 et le 3ème le 06/01/22) et un Comité de programmation final le 20 janvier 2022 pour faire la synthèse des notes attribuées, les ajuster si besoin et définir les projets sélectionnés sur la base des meilleures notes obtenues et du budget FEADER disponible aujourd'hui (environ 1million d'€ sollicités pour 500 000 € disponibles).

Il fait également remarquer que les projets non retenus seront prioritaires (sur « liste d'attente ») si des reliquats à venir, ou des projets abandonnés permettent de les financer dans un second temps.

Enfin, un courrier sera envoyé à la Région (décidé en bureau) pour demander une enveloppe complémentaire sur la base du montant FEADER de ces derniers projets, sachant que l'ensemble des dossiers doivent être programmés avant la fin 2022.

Il est ensuite proposé au vote la résolution suivante : laisser aux porteurs de projet, notamment privés, jusqu'au 30 juin 2022 pour acter de leur co financement public.

La résolution est soumise au vote et adoptée avec 2 abstentions.

## 2. Point sur le budget et les résultats de fin de programmation

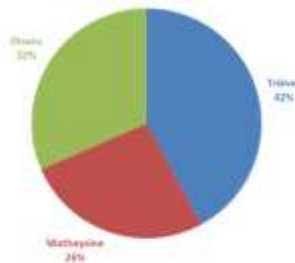
	Montants	Pourcentages arrondis
Enveloppe initiale	1 870 059,00 €	
Prévisionnel	2 112 547,99 €	113 %
Reste à payer	999 982,04 €	47 %
Payé	892 812,26 €	42 %
Reliquat	196 145,45 €	9 %

	Montants
Enveloppe complémentaire	513 211,00 €
Sur-programmation 2014-2020	- 242 488,99 €
Reliquat 2014-2020	196 145,45 €
Disponible	466 867,46 €
Montant sur-programmation possible	23 343,37 €
<b>Programmation possible</b>	<b>490 210,83 €</b>

Les 38 projets se répartissent comme suit :

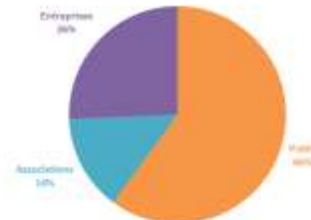
### Répartition des projets

Répartition des projets entre les territoires



### Répartition des projets

Répartition des Montants Public/Privé



## 3. Présentation des projets (voir présentation powerpoint jointe)

### ❖ Mise en avant des circuits courts sur le territoire de l'Oisans

Questions/réponses :

*Avez-vous pu estimer l'augmentation du pouvoir d'achat pour les producteurs en circuit courts?*

Pas d'étude, mais une consultation des éleveurs pour savoir s'ils sont intéressés par le projet. Mais aucune idée sur ce point.

Intervention d'un utilisateur : c'est fondamental que l'abattoir de Bourg d'Oisans existe pour le secteur car cela est difficile d'aller aux abattoirs de Grenoble, en temps, en argent. Cet outil collectif est un atout pour les producteurs locaux. Cela permet à ce que la production reste sur le territoire de l'Oisans.

*C'est quoi comme type de structure?*

C'est un abattoir intercommunal. Une SARL fait l'abattage en collaboration avec la CCO tous les mardis. D'autres intervenants de La Mure (les découpeurs) complètent l'activité. Il y a une synergie entre les divers acteurs qui a grandement amélioré le fonctionnement depuis deux ans.

*Est-ce que dans le projet est prévu une communication réseaux/digital sur les producteurs?*

Une carte interactive, des vidéos, des photographies sont prévues pour compléter la plaquette.

*Quelle est la quantité produite?*

Avant c'était le plus petit abattoir d'Isère (environ 40 tonnes). Il y a des projets de développement vers de la transformation et éventuellement de la vente directe.

#### ❖ Cycling Lab 2022

Questions/réponses :

*Qu'allez-vous faire en 2022?*

Encore en cours de construction, pas de forum, mais la mise en place de rencontres entre élus et entreprises. Elles « pitchent » en 5 min leurs innovations. Les contacts vont être multipliés pour que les expérimentations puissent se transformer en installation.

*Ce projet peut être partagé : y a-t-il déjà des échanges avec les territoires voisins d'Alpes Sud Isère?*

Les communautés de communes regardent de loin le projet, mais sur une sortie de la saisonnalité, venir sur un pôle de compétence pour aider les autres CC à s'intégrer est possible. C'est un projet innovant en Sud Isère (également sur le Voironnais avec Inolab). Question de voir comment il est possible de développer ce projet sur les autres CC d'Alpes Sud Isère.

*Qu'est-ce que Chambéry Cyclisme formation?*

C'est une entreprise qui forme les futurs coureurs d'AG2R. Travail avec eux sur le volet nutritif notamment avec les restaurateurs de la CCO pour proposer des repas et des horaires adaptés aux cyclistes.

*Quelle est l'idée des capsules vidéos?*

Il s'agit de faire de courtes vidéos sur la sécurité (YOUTUBE), notamment sur des vélos électriques. La marque Specialized ajoute de la crédibilité au projet (voir fiche de synthèse du projet).

*Dans le cadre du forum de l'Alpes d'Huez, est-ce que des entreprises vont venir s'installer sur le territoire?*

Toutes les entreprises avaient un intérêt à venir et seraient capables d'agir sur le territoire. Maintenant, c'est aux politiques de concrétiser l'installation. Sur les 12 entreprises présentes lors du forum, l'une a des

contacts très avancés. Le salon est une référence pour les entreprises. Un recrutement a été fait grâce à ce salon.

*Est-ce qu'il y a quelque chose de prévu pour le tour de France 2022?*

Il faut le prévoir mais ce ne sera pas un forum ; le passage du tour mais sera évidemment valorisée. En 2022, les opportunités sont là, il faut savoir les saisir.

#### ❖ **Plan d'actions emploi saisonnier 2021-2022**

Questions/réponses :

*Combien de saisonniers l'hiver?*

40% des saisonniers sont de la population locale sur 6000 personnes. L'été, il y a 2000 emplois saisonniers avec 80-90% de la population locale.

*Sur l'organisation de l'offre d'habitat solidaire saisonnier, il y a-t-il des retours ?*

Les premiers ont intégré les logements seulement début décembre. Il y a une dizaine de logements ; l'expérience débute et les retours d'expériences seront en fin de saison. A noter que les clichés sur les saisonniers sont un frein ; le maillage s'organise par le bouche à oreilles. L'association DIGI offre une vraie plus-value.

*La semaine de l'emploi en 2022 sera en automne ?*

La première semaine d'avril est visée.

*C'est un projet qui a bénéficié de LEADER auparavant, quels sont les résultats?*

Pas de qualitatif pour l'instant ; sur les salons, 1/3 des participants a trouvé un emploi. Emergence d'actions comme REZOPOUCE et DIGI. Davantage de chiffres en fin 2022.

#### ❖ **Menuiserie Berthet**

Questions/réponses :

*Quid de la filière déchets?*

Tout est recyclé : transformé en plaquettes ou en granules. Le but est d'avoir le moins d'impact possible sur l'environnement. Parfois, l'ONF souhaite que des plaquettes soient laissées sur place, qu'on dessouche puis replante sur place dans un second temps. L'idée est de responsabiliser les propriétaires de bois pour que ces forêts soient exploitées de manière durable.

*La menuiserie est aussi au Freynet d'Oisans ?*

Oui.

*Vous créez l'activité?*

Le début a commencé en février, mais pour des besoins personnels.

*Y-a-t'il de la création d'emplois?*

En tant que menuiserie, il y a 2 salariés à l'année, et des saisonniers (jusqu'à 7 personnes). 430 000 euros de CA juste en production en menuiserie, ce qui est important dans le secteur.

L'objectif est de passer en tout massif, ne plus utiliser de colle et réduire l'impact énergétique de 40%.

*Avez-vous trouvé votre cofinancement?*

Pas de soucis avec les banquiers. Commission demain soir pour le CCO pour co financer le projet. Le département cofinance également le projet.

*Convention avec EDF?*

Signée et jusqu'en 2057.

#### ❖ Recrutement d'un poste de facilitateur-trice Clauses Sociales 2021-2022

Pas de questions.

Jean-Louis GOUTEL rappelle que ce projet est financé par LEADER sur 3 ans pour son lancement et trouvera ensuite son propre financement.

#### ❖ Schéma de développement économique de filière agricole et sylvicole

Pas de questions.

#### ❖ Brasserie Goodwin brewery

Questions/réponses:

*Allez-vous abandonner complètement la bouteille en verre ?*

Nous allons continuer un peu. Explication technique sur les différences entre mise en canette et en bouteille (en gros, gain de 15 jours de fermentation). Vu l'importance de l'investissement, on ne peut pas faire les deux. Selon les évolutions visibles du marché de la bière, c'est la canette qui sera pertinente dans le secteur de la bière artisanale. Les canettes ne laissent pas entrer la lumière, ce qui est important pour la bière.

*Avec la même unité, vous produirez plus?*

Aujourd'hui, avec trois salariés, nous passons une journée entière pour mettre en bouteille et une journée entière pour mettre les étiquettes. Avec les canettes, deux personnes suffiront pendant 4 heures. Pour la même quantité.



Depuis 15 jours, les marchés des Casiers ont été lancés le vendredi pour que les producteurs puissent parler de leurs produits locaux.

Plus de 400 pains par mois sont passés.

*Comment avez-vous évalué la rentabilité?*

Pas d'étude de marché, pas de magasin de producteur, seulement avec le comptable.

*Par rapport au prévisionnel?*

Nous sommes au double. Il faut se méfier de l'effet nouveauté, nous restons dans l'expérimentation. On remplit les casiers presque trois fois par jour actuellement.

*Dans la roadmap, quand est-ce que vous ouvrez un magasin en Matheysine ?*

Pas prévu, le prochain est dans la commune d'Allemont, car c'est la demande. D'ici l'été 2022.

*C'est votre activité à part entière?*

Non, je suis dans l'électricité. C'est parti de l'idée que comme je travaille beaucoup, je n'ai pas le temps d'aller au marché, ni chez le producteur. Le concept des casiers est très développé en Bretagne ou en Savoie.

*Coût de la machine?*

Avec 102 casiers, on est à 75 000 euros

*Différence avec les 51 000 euros annoncés?*

Les 51 000 € correspondent à l'ajout d'une machine réfrigérée

*Est-ce rentable?*

Pour le moment, pas de quoi faire un ETP. Mais d'ici l'été 2022, c'est prévu.

*Durée de vie de la machine?*

Garanti 5 ans par le fabricant, mais nous n'avons pas de visibilité.

*Intervention de Ludovic CAPELLI :*

Nous avons eu l'idée il y a deux ans, mais nous avons abandonné, car personne ne pouvait s'engager pour la gestion au quotidien. Vous proposez une solution qui permet la mise en place de ce type de point de vente.

Coté partenariats avec les producteurs, la CC Oisans nous a sollicité dès le démarrage pour pouvoir être mis en contact avec l'ensemble des producteurs de l'Oisans.

Nous essayons de mettre de la nouveauté, de ne pas mettre les producteurs en concurrence, de ne pas mettre des produits identiques. On peut se permettre de faire travailler tout le monde. Le but est de valoriser les produits locaux et de proximité.



*Avez-vous des commerces traditionnels à proximité?*

Un magasin bio et 3 supermarchés, un boucher, des boulangers.

*Comment cela se passe?*

Très bien, car ce ne sont pas les mêmes produits. Ce ne sont pas les mêmes consommateurs. Nous avons beaucoup de personnes travaillant sur des horaires ne leur permettant pas d'aller aux commerces traditionnels, aux marchés ou chez les producteurs. De plus, les autres magasins ne proposent pas de produits locaux.

*Intervention de Ludovic CAPELLI :*

Nous ne fournissons pas d'aide aux entreprises qui entrent en concurrence avec les autres commerces.

Maintenant, ce sont les producteurs qui nous contactent pour mettre en rayon des produits. Pour l'un des éleveurs, on passe plus de viande dans les Casiers que dans Gamm Vert à Varcès, en l'espace de 6 mois : nous sommes devenus son principal point de vente.

#### **4. Conclusion**

Prochain Comité de Programmation le 16/12/2021 à la CC Matheysine, à 14h.

Rappel des Rencontres Territoriales LEADER à Bourg d'Oisans le 15/12/2021 à 17h, pour participer à l'élaboration de la nouvelle candidature 2023-2027.



**Le Président du GAL Alpes-Sud-Isère**

Vice-président de la Communauté de communes du Trièves